PROJET FEMMES PÊCHEURS DE MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS ET SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

ÉVALUATION PARTICIPATIVE DES PÊCHERIES DES MOLLUSQUES ET CRUSTACÉS DANS LES ÉCOSYSTÈMES D'ESTUAIRES ET DE MANGROVES DE **LA GAMBIE**

Septembre 2021

Cette publication est disponible en version électronique aux emplacements suivants :

The Coastal Resources Center

https ://web.uri.edu/crc/projects/

USAID Development Experience Clearinghouse

https ://dec.usaid.gov/dec/content/search.aspx

Pour plus d'informations sur le Projet Femmes Pêcheurs de Mollusques et Crustacés et Sécurité Alimentaire, contacter :

USAID Women Shellfishers and Food Security
Coastal Resources Center
Graduate School of Oceanography
University of Rhode Island
220 South Ferry Rd.
Narragansett, RI 02882 USA
Tél : 401-874-6224 Fax : 401-874-6920
Email : info@crc.uri.edu

Référence : Saine, D., Janha, F., Chuku, E. O., Abrokwah, S., Kent, K., Crawford, B. (2021). Participatory Assessment of Shellfisheries in the Estuarine and Mangrove Ecosystems of The Gambia. Centre for Coastal Management (Africa Centre of Excellence in Coastal Resilience) University of Cape Coast, Ghana and Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. 28 pp.

Autorité / Clause de non-responsabilité :

Préparé pour l'USAID dans le cadre de BAA-AFR-SD-2020 Addendum 01, (FAA No. 7200AA20FA00031) attribué le 12 août 2020 à l'Université de Rhode Island et intitulé « Women Shellfishers and Food Security ».

Le présent Rapport est rendu possible grâce à l'appui du peuple américain par le biais de l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID). Les opinions exprimées et contenues dans le présent Rapport sont celles de l'équipe du Projet et ne sont pas destinées à être des déclarations de politique de l'USAID ou des organisations coopérantes. Par conséquent, le contenu de ce Rapport relève de la seule responsabilité des auteurs et ne reflète pas nécessairement l'opinion de l'USAID ou du Gouvernement américain.

Photo de couverture : Elevage d'huîtres en casiers

Crédit photo : Dawda Saine

Coordonnées détaillées des partenaires

Karen Kent	Directrice de Projet, CRC	Email : karenkent@uri.edu
Kirstin Siex	AOR	Email : ksiex@usaid.gov
William Akiwumi	AAOR	Email : wakiwumi@usaid.gov
Jaime Raile	AO	Email : jraile@usaid.gov

URI Depart. of Nutrition and Food Science
Fogarty Hall
Kingston RI 02881 USA
Brietta Oaks : boaks@uri.edu

TRY Oyster Women's Association
Opposite the New Market, Old Jeshwang,
Western Division, Gambie
Fatou Janha : tryoysters@gmail.com

World Agroforestry (ICRAF)
United Nations Avenue, Gigiri
PO Box 30677, Nairobi, 00100, Kenya
+254 20 7224000
Lalisa Duguma : l.duguma@cgiar.org

Centre for Coastal Management (CCM)
University of Cape Coast,
Cape Coast, Ghana
+233 24 238 8605
Ernest Chuku : eobengchuku@ucc.edu.gh

University of Ghana
Depart. of Nutrition and Food Science
P.O. Box LG 134
Legon, Ghana
+233-28-951-9793/ +233-28-951-9794
Seth Adu-Afarwuah : sadu-afarwuah@ug.edu.gh

Pour plus d'informations sur les activités des partenaires :

URI-CRC	http ://www.crc.uri.edu
URI-DNFS	https ://web.uri.edu/nfs/
ICRAF	http ://www.worldagroforestry.org/
Université du Ghana	https ://www.ug.edu.gh/nutrition/
CCM/UCC	https ://ccm.ucc.edu.gh/ | https ://acecor.ucc.edu.gh/

TABLE DES MATIÈRES

Page

Coordonnées détaillées des partenaires ii

TABLE DES MATIÈRES iii

LISTE DES TABLEAUX iv

LISTE DES FIGURES iv

ACRONYMES v

RÉSUMÉ EXÉCUTIF 1

1. Introduction 5

2. Méthodologie 7

3. Situation des pêcheries de mollusques et crustacés 8

3.1. Exploitation des mollusques et crustacés 8

3.1.1. Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés 8

3.1.2. Aperçus sur le genre dans l'exploitation des mollusques et crustacés 9

3.1.3. La chaîne de valeur des mollusques et crustacés 11

3.1.4. Espèces pêchées 12

3.1.5. Méthodes de pêche 13

3.1.6. Volumes et valeur des pêches 13

3.1.7. Saisonnalité des pêches 13

3.2. Écosystème de mangrove 14

3.3. Modes de gouvernance / gestion 14

3.4. Atténuation des risques climatiques 16

3.5. Défis et réussites de TRY Oyster Women's Association 17

4. Conclusion et recommandations 20

Références 22

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Hommes et femmes pêcheurs de mollusques et crustacés dans les communautés et les écosystèmes de pêche de mollusques et crustacés en Gambie. 10

Tableau 2 : Utilisations de la chair et des coquilles de mollusques et crustacés 11

Tableau 3 : Personnes engagées dans la chaîne de valeur des mollusques et crustacés 12

Tableau 4 : Espèces de mollusques et crustacés récoltées dans les écosystèmes d'estuaires et de mangroves en Gambie. 13

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Cartographie des sites de débarquement des mollusques et crustacés couverts par l'évaluation. Remarque : Kamalo, Wencho et Faji Kunda sont dans les Tanbi Wetlands adjacentes aux 4 sites regroupés là. 8

Figure 2 : Coupe de mangrove (à gauche). Pollution des déchets municipaux (à droite). 18

Figure 3 : Ostréiculture (à gauche). Replantation de mangroves (à droite) 18

Figure 4 : Amélioration de la chaîne de valeur (à gauche). Épargne et crédit (à droite). 19

Figure 5 : Formation professionnelle des filles des membres de TRY (tissage de sacs à main et tissus imprimés) 19

ACRONYMES

CCM	Centre de gestion côtière *(Centre for Coastal Management)*
CRC	Centre des ressources côtières *(Coastal Resources Center)*
UCC	Université de Cape Coast
URI	Université de Rhode Island
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Informations contextuelles de base	
Pays	La Gambie
Superficie totale des terres émergées	11 295 km^2
Population	2,28 millions (2018)
Pourcentage de la population vivant sur / à proximité de la côte	-
Produit Intérieur Brut (PIB)	1,633 milliards USD (2018)
Indice de Développement Humain (Rang)	0,466 (174 sur 189)
Longueur du littoral	80 km
Consommation de poisson (exprimée en pourcentage de la consommation de protéines animales)	40%
Prévalence de l'anémie	57,5 % chez les femmes en âge de procréer (15-49)
Couverture estimée de la mangrove	59 717 ha (2016)
Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés dans les écosystèmes d'estuaires et de mangroves	2 042
Estimation du nombre des femmes pêcheurs de mollusques et crustacés (pourcentage)	1 817+ (89%+)
Estimation du nombre de ménages bénéficiaires directs de la pêche de mollusques et crustacés	26 199
Nombre de systèmes côtiers avec pêche de mollusques et crustacés liée à la mangrove	4 (Tanbi, Niumi, Baobolong, Alahein)

Règlementation sur la gestion des mollusques et crustacés	Oyster and Cockle Fisheries Co-Management Plan for the Tanbi Wetlands Complex
Réglementation sur la gestion des mangroves	-
Écosystèmes côtiers de pêcherie de mollusques et crustacés identifiés comme sites Ramsar	Tanbi Wetland National Park (TWNP) (2007) (6 400 ha) Niumi National Park (2008) et Management plan 2011. (4 940 ha) Baobolon Wetland Reserve (1996) (20 000 ha)

Source : Chuku et al. 2020, Global Mangrove Watch, Ramsar Sites Information Service (RSIS)

Le Projet Femmes pêcheurs de mollusques et crustacés et sécurité alimentaire de l'USAID vise à documenter les opportunités de reproduire et d'étendre les moyens de subsistance liés à la pêche aux mollusques et crustacés basée dans les écosystèmes de mangroves, qui peut fournir des revenus et une source bon marché de protéines et de micronutriments aux habitants des zones côtières des pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, et favoriser une gestion durable des écosystèmes côtiers. La présente évaluation nationale vise à recueillir des données sur l'ampleur et l'étendue des pêcheries de mollusques et crustacés et des moyens de subsistance liés à la pêche des mollusques et crustacés associée aux écosystèmes de mangroves et d'estuaires de la Gambie.

La Gambie borde la République du Sénégal et l'Océan Atlantique avec un littoral d'environ 80 km. Les femmes prédominent les pêcheries aux mollusques et crustacés (environ 89% des pêcheurs de mollusques et crustacés). Selon l'enquête menée auprès des utilisateurs des ressources, les femmes et les hommes sont engagés dans la récolte d'huîtres, mais les coques, les crabes et les buccins sont exclusivement récoltés par les femmes. Le rôle des hommes dans la chaîne de valeur de l'huître va du décorticage à la réparation des bateaux, le déchargement à quai et l'aide à la coupe et la récupération du bois de chauffage pour la transformation.

Les femmes pêcheurs de mollusques et crustacés sont en grande partie concentrées dans les 6 304 hectares de *Tanbi Wetland Complex*, régi par le Plan de cogestion de la pêche aux coques et huîtres pour la zone spéciale de gestion de Tanbi (*Cockle and Oyster Fishery Co-Management Plan for the Tanbi Special Management Area)*, élaboré avec l'appui du Projet USAID/BaNafa et publié au Journal officiel en 2013. Ce plan délègue des droits d'utilisation exclusifs de la pêche d'huître et de coque dans le Tanbi à *TRY Oyster Women's Association*. D'autres zones de pêche aux mollusques et crustacés comprennent Alahein River Estuary à la frontière avec le sud Sénégal et les écosystèmes de mangroves de Niumi National Park sur le North Bank, ainsi que les écosystèmes d'estuaires et de mangroves du Fleuve de la Gambie plus en amont du fleuve (c.-à-d. Bullock et Bintang). Bien que ce plan de cogestion comporte une saison de fermeture annuelle de 8 mois et d'autres mesures, la récolte excessive pendant la saison de pêche s'est poursuivie au fil des années à Tanbi et Alahein. Il n'existe pas de quotas journaliers de pêche, la pêche n'est pas surveillée et le nombre de pêcheurs augmente sans cesse sans qu'il soit prévu de réduire l'effort de pêche. Cela a entraîné une diminution des stocks et

la migration de certains pêcheurs vers d'autres sites de pêche d'huîtres moins peuplés où il n'y a pas de surexploitation. L'absence de surveillance dans la zone de pêcherie de mollusques et crustacés de la Gambie est préoccupante, car rien ne permet de déterminer si les stratégies de pêche sont durables et il n'existe pas de règles de contrôle de la pêche.

Tous les utilisateurs de la ressource interrogés sont engagés dans la récolte, la transformation et le commerce, ainsi que la consommation (100%). Environ 98% du nombre total de pêcheurs de mollusques et crustacés estimé dans chaque communauté (dont 98% de femmes) sont engagés dans la récolte, la transformation, le commerce et la consommation. Cela indique une chaîne de valeur verticale hautement intégrée dominée presque exclusivement par des femmes pêcheurs à chaque maillon. Cela implique que des améliorations à n'importe quel maillon de la chaîne de valeur peuvent directement profiter aux femmes pêcheurs et créer une opportunité d'encourager le changement de comportement pour une gestion durable des ressources.

La valeur des captures d'huîtres par pêcheur dans le Tanbi Wetland Complex est beaucoup plus élevée que dans l'arrière-pays. Une tasse de chair d'huîtres (63 grammes) dans le Tanbi coûte cinquante dalasi gambiens (50,00 D), environ un dollar américain (1 USD), tandis que dans l'arrière-pays elle coûte 30,00 D soit environ 0,60 USD. La récolte des coques est principalement pratiquée dans l'estuaire de la rivière Alahein, en particulier à Kartong, où la valeur des captures par personne et par jour est estimée entre 5 et 15 USD.

En Gambie, les pêcheurs de mollusques et crustacés sont confrontés à des problèmes tels que la réduction des captures, la réduction des revenus, les conditions de travail insalubres aux sites de débarquement, le manque de valeur ajoutée et le renforcement limité des capacités de gestion, de conservation et de gestion financière.

Les recommandations sont les suivantes :

- Renforcer les associations en gestion organisationnelle et appuyer les associations informelles à devenir formelles.
- Sensibiliser aux instruments juridiques mentionnés dans le Rapport.
- Examiner les résultats actuels ou passés de l'ostréiculture familiale et faire des recommandations pour des entreprises plus rentables et durables.
- Former les pêcheurs de mollusques et crustacés à la gestion financière, l'hygiène et l'assainissement.
- Réintroduire le crédit et l'épargne précédemment engagés sur la base des enseignements tirés, car il y a eu un manque de confiance associé à un manque de connaissances en gestion financière signalé par les membres.
- Renforcer la saison de fermeture de 8 mois.
- Soutenir des moyens de subsistance durables, diversifiés et alternatifs.
- Renforcer l'application de la fermeture saisonnière des pêches de mollusques et crustacés et celle des autres règlements, et assurer que les pêcheurs, les pêcheurs de mollusques et crustacés et les commerçants des mangroves s'y conforment.

- Donner aux pêcheurs de mollusques et crustacés les moyens de prendre le contrôle et la gérance de la mangrove au sein de leurs communautés grâce à des plans de cogestion.
- Élargir le plan de cogestion de l'huître et de la coque pour couvrir tous les sites de débarquement des mollusques et crustacés et ajouter d'autres mollusques et crustacés dans le plan de cogestion.
- Promouvoir la régénération et la restauration annuelles des mangroves.
- Former les habitants vivant le long des zones de mangrove sur la gestion de la qualité de l'eau.
- Soutenir la construction de marchés de mollusques et crustacés et fournir des installations de conservation pour réduire les pertes après récolte et la vente à bas prix.
- Élaborer un plan de communication dans le cadre du présent Projet pour faciliter le réseautage et le transfert de compétences.
- Organiser des voyages d'étude locaux et à l'extérieur entre pays bénéficiaires du Projet.

1. Introduction

La Gambie se situe entre les latitudes 13^0N et 14^0N sur la Côte Ouest de l'Afrique bordant la République du Sénégal et l'Océan Atlantique avec une superficie terrestre totale d'environ 11 420 km^2, une population de 1,9 million environ d'habitants et un taux de croissance démographique de 4,2% par an. Le littoral du pays s'étend sur environ 80 km, 25 km se trouvant dans l'embouchure en forme de baie du Fleuve Gambie et le reste face à l'Océan Atlantique.

La Gambie est caractérisée par des régimes marins, saumâtres et d'eau douce qui correspondent aux trois Zones administratives de pêche du pays, à savoir : Atlantic / Marine, Lower River et Upper River Strata. Les zones d'estuaires ont une épaisse forêt de mangroves de 59 717 hectares (Global Mangrove Watch 2016) s'étendant jusqu'à 200 km à l'intérieur des terres depuis l'embouchure du Fleuve Gambie, qui fournit des aires de reproduction et d'alevinière pour les espèces commerciales de poissons marins, les crevettes, les mammifères marins, les mollusques et crustacés et autres animaux aquatiques importants (Mendy, 2009).

En Gambie, les mangroves sont des écosystèmes importants et biologiquement productifs. Elles jouent un rôle crucial en tant qu'habitat d'alevinage pour les poissons et de nombreux organismes marins. Les racines des mangroves sont des îlots d'habitat qui peuvent attirer de riches communautés d'épifaunes. Leurs feuilles, lorsqu'elles tombent dans l'eau de l'arbre parent, restent en surface et se décomposent pour produire des nutriments améliorant la productivité de l'écosystème. Les espèces de mangroves comprennent *Avicennia africana, Conocarpus erectus, Languncularia racemosa, Rhizophora harrisoni, Rhizophora mangle* et *Rhizophora racemosa*.

Les femmes prédominent la pêcherie aux mollusques et crustacés (environ 89% des pêcheurs) et sont surtout concentrées dans le Tanbi Wetland Complex, dont les coordonnées centrales sont $13^0$26' Nord et $16^0$38' Ouest. Le complexe est un marais de mangrove de 6 304 hectares qui fait face à l'Océan Atlantique au nord et au Fleuve Gambie à l'est. Les autres zones ostréicoles où prédominent les femmes pêcheurs sont entre autres l'estuaire Bullock de la rivière Alahein, et Bintang. La mangrove sert d'aires de frayère, d'alevinage et d'alimentation pour les poissons, les mollusques et autres animaux aquatiques.

Les pêcheries des mollusques et crustacés pour les femmes revêtent, entre autres, une importance liée à la fourniture d'apport en protéines abordable et bon marché, le travail indépendant, la génération de revenus, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Plusieurs efforts ont été déployés en commençant par les pêcheurs qui se sont organisés en associations formelles dans le but d'atteindre des objectifs et approches communs pour gérer la pêche des mollusques et crustacés de manière durable, et pour protéger l'écosystème de la mangrove afin d'assurer la continuité de leurs moyens de subsistance liés à cette pêche dépendant de mangroves saines.

Il existe des instruments juridiques qui régissent la nécessité d'une récolte, une transformation et une commercialisation responsables des mollusques et des crustacés. Il s'agit notamment de la Loi de 2003

sur la biodiversité et la faune (*Biodiversity and Wildlife Act*), la Loi de 2007 sur les pêches (*Fisheries Act*), le Règlement de 2008 sur les pêches (*Fisheries Regulations*) et la Loi sur la sécurité alimentaire (*Food Safety Act*). La Section 14 de la Loi de 2007 sur les pêches et les règlements connexes de 2008 confèrent explicitement au Ministre des Pêches le pouvoir de désigner des zones spéciales de gestion aux fins de cogestion communautaire dans l'intérêt de la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources halieutiques. Le Plan de cogestion de la pêche de la coque et de l'huître pour la zone spéciale de gestion de Tanbi (*Cockle and Oyster Fishery Co-Management Plan for the Tanbi Special Management Area*) élaboré avec l'appui du Projet USAID/BaNafa, approuvé en 2012 et publié au Journal officiel en 2013, s'appuie sur ces autorités pour déléguer des droits d'utilisation exclusifs de la pêche d'huître et de coque dans le Tanbi à TRY Oyster Women's Association. Le plan prévoit notamment une saison de fermeture annuelle de 8 mois (d'août à mars), une taille minimale de récolte et des restrictions sur les engins pour protéger les racines des mangroves et les huîtres juvéniles. La régénération des mangroves est également encouragée. Des projets tels que l'ostréiculture et la transplantation des coques ont été mis en œuvre pour développer des options d'augmentation de la production qui appuient le changement de comportement sur les méthodes de récolte d'huîtres non durables et assurent le réapprovisionnement des stocks. Certaines communautés, notamment à Bullock, infligeraient des amendes à tout membre trouvé à couper des mangroves en confisquant et en vendant toutes les huîtres récoltées, les revenus versés au compte de l'association. Le Département de la gestion des parcs et de la faune (*Department of Parks and Wildlife Management*) a également établi des structures de cogestion pour assurer la protection et la conservation des mangroves.

À travers une approche participative, la présente étude évalue l'ampleur et l'étendue des pêcheries de mollusques et crustacés, et des moyens de subsistance liés à la pêche aux mollusques et crustacés associés aux systèmes de mangroves et plans d'eau côtiers en Gambie. Les principaux objectifs ont concerné l'identification des principales parties prenantes et l'évaluation de l'ampleur et de l'étendue des pêcheries de mollusques et crustacés et des moyens de subsistance liés à la pêche aux mollusques et crustacés dans les systèmes de mangroves ou des plans d'eau connexes. La présente étude complète une Revue de la littérature couvrant les pêcheries de mollusques et crustacés dans chacun des 11 pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, du Sénégal au Nigéria. Les objectifs spécifiques sont les suivants :

a) Identifier les types de pêcheries de mollusques et crustacés basées dans les écosystèmes de mangroves / d'estuaires, par espèce et par site.
b) Estimer les captures par jour/mois/saison, le calendrier de pêche, la saisonnalité des pêcheries de mollusques et crustacés et les méthodes de pêche, la transformation et le commerce des mollusques et crustacés.
c) Estimer les revenus générés par les pêcheries de mollusques et crustacés basées dans les écosystèmes de mangroves / d'estuaires.
d) Déterminer les problèmes et les conditions sanitaires liés à la consommation de mollusques et crustacés.
e) Évaluer l'exploitation de la mangrove, ses utilisations, les attributs de genre de la pêche, son état et son statut de protection.

f) Déterminer les modes de gouvernance / gestion appliqués aux pêcheries de mollusques et crustacés et aux systèmes de mangroves.
g) Déterminer l'effet des risques climatiques sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des femmes qui dépendent des systèmes côtiers de mangroves et d'estuaires.

Le Rapport détaille les informations démographiques sur les pêcheurs de mollusques et crustacés, les consommateurs et les institutions en Gambie. Il donne un aperçu des aspects socioéconomiques, de la nature et du type d'engagement dans la pêche aux mollusques et crustacés, y compris les moyens de subsistance alternatifs et les méthodes de récolte d'huître, de coque, de buccin et de crabe respectivement. Les modes de gouvernance (Loi de 2003 sur la biodiversité et la faune (*Biodiversity and Wildlife Act)*, Loi de 2007 sur les pêches (*Fisheries Act*) et ses Textes d'application de 2008, Loi de 1998 sur la forêt (*Forestry Act*), la Loi nationale sur la gestion de l'environnement (*National Environment Management Act)* de 1994 et le Plan de cogestion de la coque et de l'huître (*The Cockle and Oyster Co-management plan*) sont relevés.

2. Méthodologie

L'information pour le présent Rapport a été obtenue grâce à l'examen des modes de gouvernance suivants : la Loi sur la biodiversité et la faune de 2003 (*Biodiversity and Wildlife Act),* la Loi sur les pêches de 2007 (*Fisheries Act*) et son Règlement d'application de 2008, la Loi sur la forêt de 1998 (*Forestry Act*) et la Loi nationale sur la gestion de l'environnement de 1994 (*National Environment Management Act*).

La collecte des données a été réalisée grâce à la participation des principales parties prenantes classées en deux groupes, à savoir les utilisateurs des ressources et les non utilisateurs des ressources. Le groupe non utilisateurs des ressources comprend des membres de l'administration (employés du Département des Pêches - *Department of Fisheries* et du Département de la Gestion des parcs et de la faune - *Department of Parks and Wildlife Management*), des universitaires / chercheurs, des ONG / OSC et des institutions traditionnelles.

Les parties prenantes ont été interviewées à l'aide d'un guide d'entretien semi-structuré. L'instrument d'enquête des utilisateurs de ressources est disponible dans le rapport de synthèse régional (Chuku et al, 2021). Les questionnaires ont été testés au niveau des bureaux avec des travailleurs de terrain avant d'embarquer pour les sites de débarquement des huîtres, les institutions, les autorités locales, les opérateurs des pêches artisanales et les consommateurs. Les questionnaires ont été axés sur les informations biographiques du répondant, la situation socio-économique, la nature et le type d'engagement dans la pêcherie des mollusques et crustacés, y compris les moyens de subsistance alternatifs, les méthodes de pêche des différentes pêcheries de mollusques et crustacés, notamment l'huître, la coque, le buccin et le crabe, respectivement, les instruments juridiques et les cadres ou plans.

Au total, 14 sites de débarquement des mollusques et crustacés ont été couverts. Le complexe de Tanbi Wetlands et l'estuaire de la Rivière Alahein ont constitué 9 des 14 sites étudiés, tandis que les

régions de West Coast et de North Bank ont constitué les 5 sites de débarquement restants. Au total, 56 utilisateurs de ressources ont été interrogés. Les répondants utilisateurs de ressource ont été principalement des femmes (89%), âgées de 20 à 65 ans. Les données sur les utilisateurs des ressources interrogés sont présentées dans la Section 3 ci-dessous.

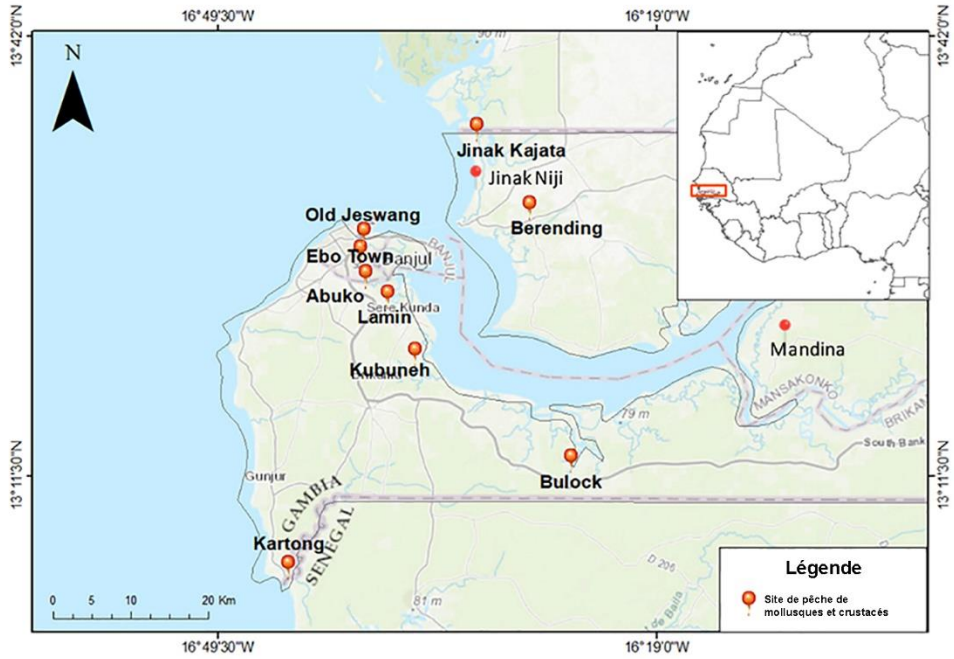

Figure 1 : Cartographie des sites de débarquement des mollusques et crustacés couverts par l'évaluation. Remarque : Kamalo, Wencho et Faji Kunda sont dans les Tanbi Wetlands adjacentes aux 4 sites regroupés là.

3. Situation des pêcheries de mollusques et crustacés

3.1. Exploitation des mollusques et crustacés

3.1.1. Estimation du nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés

Les informations sur le nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés en Gambie ne sont en grande partie pas disponibles. Dans la présente évaluation participative, les utilisateurs des ressources ont indiqué le nombre de pêcheurs de mollusques et crustacés de leurs communautés et / ou des zones de récolte. Des estimations prudentes sont faites en supposant que chaque répondant représente exclusivement une zone / communauté de récolte pour compenser modérément les sites de récolte de mollusques et crustacés non visités, tout en calculant la moyenne des dédoublements évidents pour les communautés comptant un grand nombre de gens. Les estimations données dans le présent Rapport représentent une combinaison d'informations obtenues à partir des sources documentaires disponibles jugées raisonnables du point de vue de

l'expérience de terrain dans le secteur des pêcheries de mollusques et crustacés dirigées par les femmes aussi bien que des estimations de l'évaluation participative réalisée.

On estime à 2 042 le nombre de personnes, à majorité des femmes, qui ont des moyens d'existence liés à la pêche aux mollusques et crustacés en Gambie.

On estime à 26 199 personnes les ménages bénéficiaires directs des pêcheries de mollusques et crustacés sur la base d'une moyenne de 13 personnes par ménage.

Selon les répondants, les femmes sont majoritaires dans le ménage. Il existe 4 à 20 personnes par ménage avec une taille moyenne de 13 personnes. On estime qu'entre 10 et 15 sont des femmes et 2 à 5 sont des hommes.

L'évaluation a révélé que la plupart des pêcheurs (hommes et femmes) sont âgés de 20 à 75 ans. Les hommes ont entre 37 et 55 ans, les femmes entre 20 et 75 ans. Tous les sites n'ont pas donné d'informations sur les enfants qui aident leurs parents, mais les informations reçues ont révélé 110 aides de ménages de pêcheurs de mollusques et crustacés âgés de 8 à 35 ans.

Le groupe ethnique dominant dans la pêche aux mollusques et crustacés est Jola, suivi respectivement par Jola Arameh, Karoninka et Mandinka.

3.1.2. Aperçus sur le genre dans l'exploitation des mollusques et crustacés

D'après les utilisateurs des ressources interrogés dans les 14 sites couverts de débarquement de pêche aux mollusques et crustacés, 89% des utilisateurs sont des femmes. Sur les 56 utilisateurs des ressources interrogés, on trouve 50 femmes et 6 hommes. Cependant, au Tableau 1, les estimations du nombre et du sexe des pêcheurs de mollusques et crustacés dans leurs communautés indiquent un pourcentage plus élevé de femmes (98%).

Selon l'enquête menée auprès des utilisateurs des ressources, les femmes et les hommes sont engagés dans la récolte d'huîtres, mais les coques, les crabes et les buccins sont exclusivement récoltés par les femmes. Le rôle des hommes dans la chaîne de valeur des huîtres va du décorticage à la réparation des bateaux, puis au déchargement à quai et l'aide à la coupe et la récupération du bois de chauffage pour la transformation.

Tableau 1 : Hommes et femmes pêcheurs de mollusques et crustacés dans les communautés et les écosystèmes de pêche de mollusques et crustacés en Gambie.

Nom de la communauté de pêcheurs de mollusques et crustacés	Plan d'eau / écosystème de pêche	Nombre de pêcheurs	Hommes	Femmes
Kubuneh	Fleuve de la Gambie/estuaire / mangroves	33	1	32
Lamin	Tanbi Wetland Complex /estuaires / mangroves	37	Néant	37
Abuko	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	31	Néant	31
Faji Kunda	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	28	Néant	28
Ebo Town	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	45	Néant	45
Old Jeshwang	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	60	Néant	60
Kamalo	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	39	Néant	39
Wencho	Tanbi Wetland Complex / estuaires / mangroves	33	Néant	33
Kartong	Rivière Alahein / estuaire / mangroves	31	Néant	31
Berending	Fleuve Gambie / estuaire / mangroves	18	4	14
Village de Mandina	Fleuve Gambie / estuaire / mangroves	57	2	55
Bullock	Fleuve Gambie / estuaire / mangroves	50	1	49
Jinak Kajateh	Niumi National Park / estuaire / mangroves	24	Néant	24
Jinak Niji	Niumi National Park / estuaire / mangroves	28	Néant	28
Total		514	8	506

3.1.3. La chaîne de valeur des mollusques et crustacés

Les mollusques et crustacés identifiés au cours de l'enquête sont transformés par ébullition, fumage, fermentation et séchage avant consommation et vente. La commercialisation des mollusques et crustacés se fait sur les marchés locaux et éloignés, par les pêcheurs mêmes et par des intermédiaires, surtout lorsque les produits sont abondants et ne peuvent être conservés. Comme le montre le Tableau 2 ci-dessous, les coquilles d'huîtres et de coques sont également utilisées pour fabriquer de la chaux pour le blanchissage et le pavage des routes.

Tableau 2 : Utilisations de la chair et des coquilles de mollusques et crustacés

Nom des mollusques et crustacés	Utilisation de la chair	Utilisation de la coquille
Huître	Consommation	Peinture (production de chaux) et colmatage d'ornières
Coque	Consommation	Colmatage d'ornières et pavage dans les zones hôtelières et résidentielles
Crabe	Consommation	-
Buccin	Consommation	-

Tous les répondants ont consommé des mollusques et crustacés. Les huîtres sont consommées tous les jours, les coques, les crabes et les buccins sont consommés chaque semaine. Selon les répondants, les mollusques et crustacés les plus consommés / achetés sont les huîtres, en particulier pendant le Jeûne musulman (Ramadan local). D'autres mollusques et crustacés, comme les crabes et les coques, sont cuits ensemble dans un menu local appelé "Ebbeh" et sont principalement consommés par les femmes. Les buccins sont séchés et cuits avec du riz Jollof ou du riz blanc localement appelé "Mbahal".

Certains mollusques et crustacés sont intrinsèquement plus à risque que d'autres en raison de facteurs tels que la nature de l'environnement, leur mode d'alimentation, les variations saisonnières pendant la pêche, les méthodes de transformation et la manipulation pendant la vente et la consommation. Ainsi, le principal problème est la contamination des tissus à partir des ruissellements, de la pollution marine et des eaux usées humaines. De même, les mollusques et crustacés peuvent être contaminés au cours de la manipulation, la transformation ou la préparation. Les facteurs qui y contribuent peuvent inclure l'entreposage et le transport à des températures inappropriées, la contamination par un manutentionnaire d'aliments infecté ou la contamination croisée par contact avec des ustensiles de traitement contaminés.

Les répondants n'ont signalé aucun problème de santé lié à la consommation de mollusques et crustacés, en particulier les huîtres. On ignore s'il existe des problèmes liés à la consommation et à la

santé, car la majorité des répondants ont déclaré n'en avoir jamais été témoins ou victimes. Quelques répondants ont mentionné qu'ils ont entendu dire que parce que les huîtres sont des filtreurs, elles sont toxiques à consommer pendant la saison des pluies, notant les expériences de certains consommateurs qui ont subi des diarrhées en conséquence.

Tous les utilisateurs des ressources interrogés sont engagés dans la récolte, la transformation et le commerce, ainsi que la consommation (100%). Environ 98% de l'effectif total des pêcheurs de mollusques et crustacés estimé dans chaque communauté (dont 98% sont des femmes) sont engagés dans la récolte, la transformation, le commerce et la consommation (Tableau 3). Cela indique une chaîne de valeur verticale hautement intégrée dominée presque exclusivement par des femmes à chaque maillon. Cela implique que les améliorations à n'importe quel maillon de la chaîne de valeur peuvent profiter directement aux femmes pêcheurs, et créent une opportunité d'encourager le changement de comportement pour une gestion durable des ressources.

Tableau 3 : Personnes engagées dans la chaîne de valeur des mollusques et crustacés.

Activité	Nombre total des personnes	Hommes	Femmes
Pêche	514	8	506
Élevage	60	0	60
Transport	506	0	506
Transformation	514	0	514
Vente au détail / commercialisation	506	0	506
Consommation	514	8	506

Remarque : Les mêmes pêcheurs sont engagés dans toutes les activités mentionnées dans le tableau.

Face à de nombreux problèmes tels que la réduction des captures, la réduction des revenus, les conditions de travail insalubres sur les sites de débarquement, le manque de valeur ajoutée, le renforcement limité des capacités en matière de gestion, de conservation, de gestion financière, etc., les mesures correctives suivantes ont été proposées par les répondants : diversification des moyens de subsistance, programme de prêts renouvelables, construction d'un marché d'huître, formation à l'hygiène et à l'assainissement, gestion des ressources et gestion financière.

3.1.4. Espèces pêchées

En Gambie, les mollusques et crustacés les plus couramment pêchés par les pêcheurs de mollusques et crustacés sont l'huître, la coque, le crabe bleu et le buccin (Tableau 4). Ces mollusques et crustacés

vivent dans les racines de mangrove, la boue molle et le sable fin, la boue sableuse et les zones sablonneuses.

Tableau 4 : Espèces de mollusques et crustacés récoltées dans les écosystèmes d'estuaires et de mangroves en Gambie.

Nom scientifique	Nom commun (français)	Nom commun (local)	Habitat
Crassostrea tulipa	Huître	Yahoos	Racines de mangroves
Senilia senilis	Coque	Pange / Bosso	Boue molle et sable fin
Callinectes sapidus	Crabe	Nyankaro	Boue sablonneuse
Galinia morio	Buccin	Toufa	Sablonneux

La présence d'huîtres perlières (*Pinctada spp.*) en Afrique de l'Ouest est aussi signalée pour la première fois en Gambie et au Sénégal.

3.1.5. Méthodes de pêche

Les outils utilisés pour la pêche sont la petite hache et le coutelas pour les huîtres et les pièges pour le crabe. Les coques et les buccins sont récoltés à la main.

3.1.6. Volumes et valeur des pêches

Les estimations des captures varient entre 3 et 5 kilogrammes d'huîtres par personne par jour, 2 à 4 casseroles de 20 kilogrammes de coques par personne par jour, 1 à 3 casseroles de crabe bleu par personne par jour et 1 à 2 kilogrammes de buccins par jour.

La valeur des captures d'huîtres par pêcheur dans *Tanbi Wetland Complex* est beaucoup plus élevée que dans l'arrière-pays. Une tasse de chair d'huîtres (63 grammes) dans le Tanbi coûte cinquante dalasi gambiens (50,00 D), environ un dollar américain (1 USD), tandis que dans l'arrière-pays une tasse de chair d'huîtres coûte trente dalasi gambiens (30,00 D) environ 0,60 USD. La récolte des coques est principalement pratiquée dans l'estuaire de la rivière Alahein, en particulier à Kartong, où la valeur des captures est estimée entre 5 et 15 USD par personne par jour. La valeur des captures de crabe bleu est estimée entre 5 et 10 USD par personne par jour dans la zone humide de Tanbi et l'estuaire de la rivière Alahein. La récolte de buccins est principalement concentrée à Kartong avec une valeur de capture entre 2 et 5 USD par personne par jour.

3.1.7. Saisonnalité des pêches

La récolte d'huîtres est saisonnière pendant 4 mois (de mars à juin) dans la zone humide de Tanbi et l'estuaire de la rivière Alahein, conformément au plan de cogestion des Coques et des Huîtres. Elle est aussi saisonnière dans d'autres communautés comme Bintang, Bullock, Jinak Niji, et Jinak Kajateh

où les coques, crabes, et buccins sont récoltés pendant 8 mois de janvier à février et de juillet à décembre. Malgré le plan de cogestion, la récolte excessive pendant la saison de pêche a été répandue au fil des ans à Tanbi et à Alahein. Cela a entraîné une diminution des stocks et la migration de certains pêcheurs vers d'autres sites de récolte d'huîtres moins peuplés où il n'y a pas de surexploitation, notamment à Bullock, à Kuloro et dans la région de North Bank. Ils établissent des camps dans ces localités, en particulier pendant les saisons de fermeture des huîtres dans le Tanbi et l'Alahein. Certains membres de la TRY Oyster Women's Association ont suggéré d'étendre la fermeture de Tanbi et d'Alahein à une année complète afin de permettre la régénération du stock. Cette suggestion a été bien accueillie par quelques-uns, mais des efforts sont en cours pour officialiser la discussion et parvenir à une entente commune, conformément à l'approche de gestion adaptative du plan de cogestion.

3.2. Écosystème de mangrove

Tous les répondants ont souligné le rôle important joué par les mangroves, allant de la protection contre l'érosion à l'habitat pour divers organismes aquatiques, en passant par les frayères et les aires de reproduction des poissons, la régulation de la salinité, l'atténuation des changements climatiques, l'utilisation médicinale, etc.

Malgré leur importance écologique, d'après la plupart des répondants, les mangroves sont menacées par des facteurs naturels et anthropiques. Les autres utilisations de la mangrove sont le bois de chauffage, les clôtures des jardins et des cabanes de travail, et la toiture des maisons. Quelques répondants ont mentionné l'utilisation médicinale, en particulier pour atténuer la fatigue. Il a été signalé que la majorité de l'exploitation commerciale des mangroves est dominée par les hommes. Aucun revenu direct provenant du commerce des mangroves n'a été signalé au cours de l'enquête. La plupart des répondants ont indiqué que leurs sites ont une végétation de mangrove modérée et très saine.

3.3. Modes de gouvernance / gestion

Un plan de cogestion pour les coques et les huîtres a été élaboré et co-approuvé en 2012 par le Département des Pêches, le Département de la Forêt, le Département des Parcs et de la Faune, l'Agence nationale pour l'environnement (*National Environment Agency NEA*) et la TRY Oyster Women's Association. Le plan a été ensuite publié au Journal officiel en 2013, déléguant la responsabilité de la gestion et les droits exclusifs d'exploitation des pêcheries d'huîtres et de coques dans Tanbi Wetland Complex à TRY. Le plan de cogestion établit plusieurs mesures de gestion pour assurer la durabilité des ressources. Cela comprend une période de fermeture annuelle de 8 mois allant de juillet à février, une saison de pêche de mars à juin, des zones exclusives communautaires, des limites de taille des espèces récoltées (taille minimale de 6 cm pour les huîtres), des saisons permanentes et fermées dans les zones de libre accès, des restrictions sur les engins pour retenir les huîtres juvéniles et protéger les racines de mangrove contre la coupe lors de la récolte d'huîtres, ainsi que des pénalités et des amendes pour violation des règles.

Malgré ces restrictions, il n'existe pas de quotas de pêche quotidiens, la pêche n'est pas surveillée, et le nombre de pêcheurs augmente continuellement sans qu'il soit prévu de réduire l'effort de pêche.

L'absence de surveillance de cette pêche soulève des préoccupations, car il n'existe aucune preuve permettant de déterminer si la stratégie de pêche fonctionne en l'absence de règles de contrôle de la pêche sur place.

La conservation, la gestion et la mise en valeur de la pêche aux mollusques et crustacés relèvent d'une responsabilité interinstitutionnelle entre le Département des pêches, le Département de la gestion des parcs et de la faune, le Département de la forêt et l'Agence nationale pour l'environnement, comme en témoignent les instruments juridiques et stratégiques. La Section 14 de la Loi de 2007 sur les pêches et les Règlements d'application de 2008 confèrent explicitement au Ministre des Pêches le pouvoir de désigner des zones spéciales de gestion aux fins de cogestion communautaire dans l'intérêt de la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources halieutiques.

En tant que Parc national d'importance écologique, Tanbi Wetland Complex a été créé en 2001 et déclaré site RAMSAR en décembre 2007. La Gestion du parc a été confiée au Département de la gestion des parcs et de la faune. Le complexe couvre une superficie totale de 6 300 hectares environ (dont 4 800 hectares de mangroves). Dans le cadre du plan de cogestion des huîtres et des coques, des comités de cogestion ont été créés pour appuyer la protection, la régénération, la récolte et l'élevage durables des huîtres et des coques, ainsi que la surveillance des mangroves contre l'exploitation irresponsable et le déversement de déchets. Il est important de noter que le complexe n'est pas désigné comme zone interdite. Seules sont autorisées la pêche et la pêche aux mollusques et crustacés durables.

Malgré la création de ces institutions, depuis de nombreuses années, la pêche aux mollusques et crustacés n'a pas reçu une attention suffisante pour soutenir les pêcheurs de mollusques et crustacés, comprenant les facteurs sociaux et économiques, la collecte et l'analyse de données (environnementales, biologiques et socio-économiques) pour éclairer la prise de décision sur la dégradation de la pêche, l'absence de sites de débarquement officiels désignés pour la pêche aux mollusques et crustacés, le manque de marchés pour les huîtres, des installations inadéquates ou sans hygiène ni assainissement, en particulier dans les communautés à l'extérieur de Tanbi et d'Alahein, où des investissements en eau et assainissement sur les sites des mollusques et crustacés ont été effectués par l'USAID.

Les pêcheurs d'huîtres sont organisés en associations, ceux se trouvant à l'extérieur de Tanbi étant informels, tandis que ceux à l'intérieur de Tanbi sont légalement enregistrés auprès des chambres du Procureur général du Ministère de la Justice. TRY a été formée en tant qu'organe au sommet pour coordonner les activités des membres affiliés au-delà du niveau des communautés individuelles, au niveau de l'écosystème (c.-à-d. le Tanbi), et à l'échelle nationale ; cependant, en raison de la capacité limitée à répondre à la demande, l'adhésion à TRY n'inclut pas actuellement les communautés de toutes les zones de pêche de mollusques et crustacés du pays.

Outre le plan de cogestion des huîtres et des coques pour le Tanbi, les communautés à l'extérieur du Tanbi ont établi des règles de gestion pour la conservation, la gestion et la protection des huîtres et

des mangroves. Ces règles sont appuyées par les chefs de village (Alkalos) et les autorités gouvernementales locales comme les Conseillers (*Councilors*).

En Gambie, deux autres parcs nationaux d'importance écologique désignés sites Ramsar, le Niumi National Park et la Baobolon Wetland Reserve, totalisent environ 25 000 hectares. Ils offrent une occasion de coordination entre les institutions gouvernementales, comme ce qui a été institué dans le Tanbi pour appuyer la gestion des écosystèmes de pêcherie des mollusques et crustacés et de mangroves par le biais de cadres de gouvernance de cogestion avec les communautés de pêche de mollusques et crustacés afin d'atteindre des objectifs communs.

3.4. Atténuation des risques climatiques

La plupart des répondants ont noté que les précipitations et la sécheresse sont les principaux facteurs induits par le climat qui affectent la vie et l'exploitation des mollusques et crustacés. C'est le résultat de la déforestation (terrestre et mangrove) qui conduit à la pénurie de précipitations. Ces arbres retiennent l'eau souterraine, l'empêchent de s'évaporer et attirent les pluies. À Kartong, la déforestation des mangroves pour la construction d'un poste d'immigration et de magasins privés d'engins de pêche, ainsi que des usines de farine de poisson, entraînent des pertes de capacité du sol à retenir l'eau. Le même scénario s'applique également au Tanbi Wetland Complex où la présence de garages mécaniques et l'immense présence résidentielle amènent des émissions polluantes dans l'écosystème de la mangrove. L'utilisation d'engrais inorganiques dans l'agriculture près des plans d'eau cause également une pollution. Les menaces susmentionnées réduisent la production d'oxygène dissous et modifient la chimie de l'eau, réduisant la distribution et la reproduction des mollusques et crustacés, causant le dépérissement de la mangrove et entraînant la migration des pêcheurs de mollusques et crustacés, etc. En ce qui concerne les incidences des changements climatiques sur les moyens de subsistance issus de la pêche aux mollusques et crustacés et les mangroves, la majorité des répondants ont fait état de leur ignorance.

Les répondants ont mentionné des mesures pour prévenir la sécheresse, comprenant la plantation de plus d'arbres, la régénération des mangroves, la réduction / prévention de la pollution de l'eau, la surveillance périodique de la qualité de l'eau et l'organisation de programmes d'information, d'éducation et de communication pour les pêcheurs de mollusques et crustacés, leurs communautés, et les autorités administratives locales afin que les écosystèmes soient conservés et protégés de façon responsable et durable. La plupart des répondants ont conscience que la pêche irresponsable, en particulier la coupe des mangroves, étouffe les racines aériennes, empêche les échanges de gaz et, par conséquent, provoque le dépérissement des mangroves.

Les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique utilisées par les pêcheurs de mollusques et crustacés et leurs communautés sont la protection, la replantation et la restauration des mangroves, l'élevage de coques (ou leur transfert d'un endroit à l'autre pour la croissance), l'ostréiculture, la réduction des comportements humains (anthropiques) tels que la coupe des

mangroves, ainsi que l'application des instruments juridiques et l'octroi de pouvoirs autorisés aux pêcheurs de mollusques et crustacés et aux communautés.

3.5. Défis et réussites de TRY Oyster Women's Association

Cette section du Rapport donne un bref aperçu de la genèse et des défis de l'Association des femmes ostréicoles TRY (*TRY Oyster Women's Association*) et des stratégies et activités qui ont mené à ses succès aux niveaux national, régional et international.

TRY a été créée en 2007, pour coordonner les activités de ses membres. Ses membres comprennent des pêcheurs (de mollusques et crustacés) tels que les huîtres, les coques, les crabes et les buccins. Son objectif est d'assurer la gérance de l'environnement pour la durabilité des moyens de subsistance de ses membres.

La faiblesse des associations affiliées, les mauvaises conditions de travail, les faibles revenus, les méthodes et techniques irresponsables de récolte d'huîtres, les habitats menacés (coupe de la mangrove pour le bois de chauffage commercial), la pollution des sites de transformation, la surexploitation des ressources (ruée sur les huîtres) sont autant de défis à relever par TRY.

Les stratégies de TRY pour améliorer les conditions ci-dessus ont compris l'élaboration du Plan de cogestion de la pêche des huîtres et des coques avec des objectifs sociaux, économiques, biologiques et écologiques définis. Le plan précise les différentes mesures clés de gestion telles qu'une période de fermeture annuelle de 8 mois, une restriction de taille minimale (une huître à récolter doit avoir une taille supérieure à 6 cm) et des outils spécifiques (utilisation d'une petite hache pour retirer les huîtres matures de la racine de la mangrove afin de laisser intactes la racine et les huîtres juvéniles).

Les activités phares de TRY sont l'ostréiculture, la replantation de mangroves, l'amélioration de la chaîne de valeur, l'épargne et le crédit (microfinance), etc. À plus long terme, la microfinance n'était pas viable en raison du manque de connaissances et de compréhension de certains membres quant à l'importance de la gestion financière, et contrairement aux associations villageoises traditionnelles d'épargne et de crédit, les membres d'un groupe d'épargne et de crédit de pêcheurs de mollusques et crustacés ne sont pas tous du même village.

Figure 2 : Coupe de mangrove (à gauche). Pollution des déchets municipaux (à droite).

Figure 3 : Ostréiculture (à gauche). Replantation de mangroves (à droite).

Figure 4 : Amélioration de la chaîne de valeur (à gauche). Épargne et crédit (à droite).

Figure 5 : Formation professionnelle des filles des membres de TRY (tissage de sacs à main et tissus imprimés).

TRY a également organisé une formation pour les filles et les femmes dans les domaines de la santé et de l'alphabétisation des adultes. Des voyages d'étude ont été effectués notamment au Bénin, au Ghana et au Sénégal pour échanger des compétences et des expériences en vue de renforcer les capacités de gestion durable et adaptative des mollusques et crustacés et des écosystèmes. Il existe également des activités pilotes d'ostréiculture familiale à Old Jeshwang, Lamin et Kartong. La création d'une aile jeunesse de TRY est en cours en tant que stratégie préparatoire de transfert de responsabilité de la gérance future de la pêche aux mollusques et crustacés à la génération suivante. Cette aile jeunesse a bénéficié d'une formation dispensée par des scientifiques de l'Université de Cape Coast au Ghana en biologie des huîtres, en collecte de données physiologiques et chimiques et en utilisation d'équipements pour la qualité de l'eau. Cette formation a été financée par le Projet *Women Shellfishers and Food Security* de l'USAID. Quelques-unes de ces jeunes se voient maintenant confier la collecte de données sur les huîtres conditionnées à Lamin, Kartong et Bullock.

Les réalisations de l'association TRY Oyster Women's Association sont significatives, y compris les droits d'utilisation exclusifs des pêcheries d'huître et de coque dans le Tanbi Wetlands Complex institutionnalisés dans un plan de cogestion par l'administration, 6 300 hectares d'huîtres et de mangroves protégés mieux gérés, des revenus en hausse des membres de TRY, la chaîne de valeur améliorée (une hausse de plus de quatre fois le prix par tasse d'huîtres), 15 filles de membres de TRY formées dans un programme de compétences de 2 ans, l'amélioration de la cohésion sociale, de la solidarité et de la résolution des conflits autour de la gestion de la pêche d'huître et de coque. En 2012, TRY a reçu le Prix Équateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour sa contribution à la protection et à la gestion de l'environnement.

4. Conclusion et recommandations

Les informations recueillies au cours des consultations et des visites de terrain confirment qu'en Gambie, les pêcheurs d'huîtres résident à proximité des zones de mangroves propices à la pêche et à la reproduction des huîtres et qui sont des lieux de reproduction des poissons et autres animaux aquatiques. L'emploi, l'apport en protéines animales bon marché, la génération de revenus, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté sont des composantes importantes de la pêche aux mollusques et crustacés, dans laquelle les femmes sont les acteurs dominants à tous les maillons de la chaîne de valeur.

Malgré le rôle important joué par les habitats des mollusques et crustacés (écosystèmes de mangroves), les menaces potentielles pour ces zones sont à la fois anthropiques et naturelles. Les menaces les plus pertinentes identifiées comprennent la coupe illégale et irresponsable de la mangrove, la surexploitation de la pêche, le déversement de déchets (liquides et solides), y compris l'huile de vidange déversée par les garages de mécaniciens de véhicules spécifiquement à Tanbi.

Plusieurs efforts ont été déployés par l'administration, les pêcheurs de mollusques et crustacés et les organisations environnementales pour réduire ces menaces par l'élaboration de plans de gestion, la création de structures de cogestion, le reboisement de mangroves, l'ostréiculture et la formation à la pêche responsable et durable des mollusques et crustacés.

Un appui est nécessaire pour renforcer les organisations existantes en matière de gestion et de leadership organisationnels, et pour aider les autres pêcheurs à formaliser leurs associations. Cela comprend des associations à Gibanack, Pirang, Bintang, Kuloro et Bullock, entre autres.

Il faudrait aider les organisations existantes à exercer pleinement les pouvoirs qui leur ont déjà été délégués. L'objectif serait de trouver des moyens de financer plus efficacement les opérations des associations et de faire face au problème du libre accès de la pêche aux mollusques et crustacés. Alors que les mesures de gestion en place dans le Tanbi peuvent ralentir le rythme de déclin de la pêche aux mollusques et crustacés, les mesures actuelles ne peuvent pas inverser les tendances de dégradation, en particulier avec une pression supplémentaire sur les ressources en raison de la pandémie de COVID-19 au cours de l'année dernière. Ce processus serait grandement facilité par la

possession de données de base suffisantes sur la pêcherie des mollusques et crustacés afin d'établir et surveiller des points de référence simples et réalistes pour les règles de contrôle des pêches fondées sur la santé de la pêcherie des mollusques et crustacés.

L'eau, l'hygiène et l'assainissement devraient être une priorité, en particulier pour les sites situés à l'extérieur du Tanbi. Cela améliorera les conditions de santé des femmes et assurera une bonne hygiène pour la transformation et la commercialisation des mollusques et crustacés. Le manque d'installations de conservation et d'espace de marché pour les pêcheurs de mollusques et crustacés est préoccupant, les obligeant souvent en période de grosses récoltes à brader les produits finis aux grossistes. Les engins de travail tels que les canots, les équipements de protection et des moyens de subsistance alternatifs devraient également recevoir une priorité élevée.

Les recommandations retenues sont les suivantes :

- Renforcer les associations sur la gestion organisationnelle et appuyer les associations informelles à devenir formelles.
- Sensibiliser aux instruments juridiques mentionnés dans le Rapport.
- Examiner les résultats actuels ou passés de l'ostréiculture familiale et faire des recommandations pour créer des entreprises plus rentables et durables.
- Former les pêcheurs de mollusques et crustacés en gestion financière, hygiène et assainissement.
- Réintroduire le crédit et l'épargne engagés précédemment sur la base des enseignements reçus, car il y avait un manque de confiance associé à un manque de connaissances sur la gestion financière signalé par les membres.
- Renforcer la saison de fermeture de 8 mois.
- Soutenir des moyens de subsistance diversifiés et alternatifs durables.
- Renforcer l'application de la fermeture saisonnière de la pêche des mollusques et crustacés et d'autres règlements pour en assurer la conformité par les pêcheurs de mollusques et crustacés, les pêcheurs et les commerçants de la mangrove.
- Autonomiser les pêcheurs de mollusques et crustacés pour prendre le contrôle de gérance de la pêche des mollusques et crustacés et des mangroves au sein de leurs communautés par des plans de cogestion.
- Élargir le plan de cogestion de l'huître et de la coque pour couvrir tous les sites de débarquement des mollusques et crustacés, et ajouter d'autres mollusques et crustacés dans le plan de cogestion.
- Encourager la régénération et la restauration annuelles de mangroves.
- Former les habitants le long des zones de mangrove sur la gestion de la qualité de l'eau.
- Appuyer la construction de marchés des mollusques et crustacés et fournir des installations de conservation pour réduire les pertes après récolte et la vente à bas prix.
- Élaborer un plan de communication sous le présent Projet pour faciliter le réseautage et le transfert de compétences.
- Organiser des voyages d'étude locaux et à l'extérieur entre pays bénéficiaires du Projet.

Références

Biodiversity and Wildlife Act 2003. http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/gam158129.pdf

Chuku, E. O., Adotey, J., Effah, E., Abrokwah, S., Adade, R., Okyere, I., Aheto, D. W., Kent, K., Crawford, B. (2021). The Estuarine and Mangrove Ecosystem-Based Shellfisheries of West Africa: Spotlighting Women-Led Fisheries Livelihoods. USAID Women Shellfishers and Food Security Project. Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. 67 pp.

Chuku, E. O., Abrokwah, S., Adotey, J., Effah, E., Okyere, I., Aheto D. W., Duguma, L., Oaks, B., Adu-Afarwuah, S. (2020). Literature Review for the Participatory Regional Assessment of the Shellfisheries in 11 Countries from Senegal to Nigeria. USAID Women Shellfishers and Food Security Project. Coastal Resources Center, Graduate School of Oceanography, University of Rhode Island. Narragansett, RI, USA. WSFS2020_05_CRC. 102 pp. https://www.crc.uri.edu/download/WSFS2020_05_CRC_FIN508.pdf

Fisheries Act. (2007). https://www.ilo.org/dyn/natlex/natlex4.detail?p_lang=&p_isn=87116&p_country=GMB&p_count=44

Fisheries Regulations. (2008). http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/gam177699.pdf

Forestry Act. (1998). https://www.ecolex.org/details/legislation/forest-act-1998-lex-faoc019052/

Gambia Government, Ministry of Fisheries, Water Resources and National Assembly Matters, Gambia. (2012). Cockle and Oyster Fishery Co-management Plan, for Tanbi Special Management Area, the Gambia. 37 pp. https://www.crc.uri.edu/download/Oyster_Plan_Jan_2012_508_Signatures.pdf

Mendy, A. (2009). Overview of the Gambia Fisheries Sector.

National Environment Management Act, 1994. https://www.ecolex.org/details/legislation/national-environment-management-act-1994-act-no-13-of-1994-lex-faoc006275/

TRY Oyster Women Association, attendance register.